



Démarches orientantes

**Accompagner le jeune en rupture scolaire à passer des tests
d'entreprise ou multichек**



Enseignants

Mme Isabelle Dettwiler – M. Cédric Vergère

Etudiants

Admam –Elias Daouia

Michel Tchamgoue

Tables des matières

I. Introduction	3
II. Objectifs de notre projet	3
III. Concepts théoriques utiles à notre projet	5
III. 1 La motivation	5
III. 2 Le sentiment d'efficacité personnelle	5
III. 3 Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP)	6
Exploration	6
Cristallisation	6
Spécification	6
Réalisation	6
III. 4 Principe d'infusion	6
III. 5 Principe de mobilisation	6
III. 6 Principe de collaboration	7
IV. Plan d'action	7
V. Moyens requis	7
VI. Difficultés liées au projet	7
VII. Apport professionnel	8
VIII. Bibliographies	9
IX. Annexes	10

I. Introduction

De plus en plus de jeunes sont en rupture scolaire ou professionnelle et leur insertion dans le monde professionnel est importante pour la société. Dans le cadre du cours 103.402 (Démarches orientantes), nous avons choisi de proposer un accompagnement à ces jeunes qui ont besoin de soutien pour s'orienter professionnellement. Aujourd'hui, les entreprises mettent en place leurs propres tests ou se basent sur les multichecks pour sélectionner leurs candidats à un poste d'apprentissage.

Le projet proposé permettra d'atteindre les objectifs liés à une démarche orientante et aidera ces jeunes à développer les compétences transversales comme la communication, la collaboration et la démarche réflexive. Ils seront amenés à s'informer sur leurs différents choix ou peut-être se déplacer dans une école professionnelle pour se renseigner auprès des responsables de filières sur ce que font les apprentis d'un domaine donné en lien avec les disciplines scolaires. Après ces différentes recherches, ils expliqueront les exigences liées à leurs choix d'apprentissage pour permettre aux enseignants de mettre en place des dossiers de préparation en fonction de l'apprentissage et ses exigences. La remise à niveau se fera dans les disciplines comme le français, l'anglais, les mathématiques et l'allemand.

II. Objectifs de notre projet

Le but général de notre projet est de permettre aux jeunes en rupture scolaire de chercher une voie dans le monde professionnel en leur proposant une remise à niveau dans les disciplines citées plus haut en vue de préparer un test en entreprise ou un multichек. Car pour la sélection des candidats à un poste d'apprentissage, les entreprises se basent sur ces tests.

Ce projet s'inscrit dans les missions et objectifs de l'insertion professionnelle en référence à la loi vaudoise sur l'insertion professionnelle (LOPro) du 15 mai 2019 dans son **article 3** (buts) qui stipule que :

L'orientation vise plus particulièrement à :

- a. Accompagner les jeunes et les adultes tout au long de leurs parcours afin qu'ils choisissent leur voie en toute connaissance de cause.*
- b. Faciliter l'insertion professionnelle, en particulier de celles et ceux qui sont momentanément en rupture scolaire ou professionnelle.*
- c. Faciliter les transitions dans les parcours de formation et les parcours professionnels.*
- d. Augmenter l'employabilité des personnes, plus particulièrement, celle des publics faiblement qualifiés, tout en tenant compte des nouveaux besoins du monde du travail et de la société,*
- f. Améliorer la lisibilité du système de formation par une information sur l'ensemble des filières et leurs débouchés,*

- g. *Faciliter la compréhension du marché de l'emploi et des attentes des milieux professionnels, notamment par la mise à disposition d'informations adaptées aux différents publics cibles,*
- h. *Valoriser et promouvoir toutes les filières de formations certificatives, et faciliter l'accès des jeunes à la formation.*

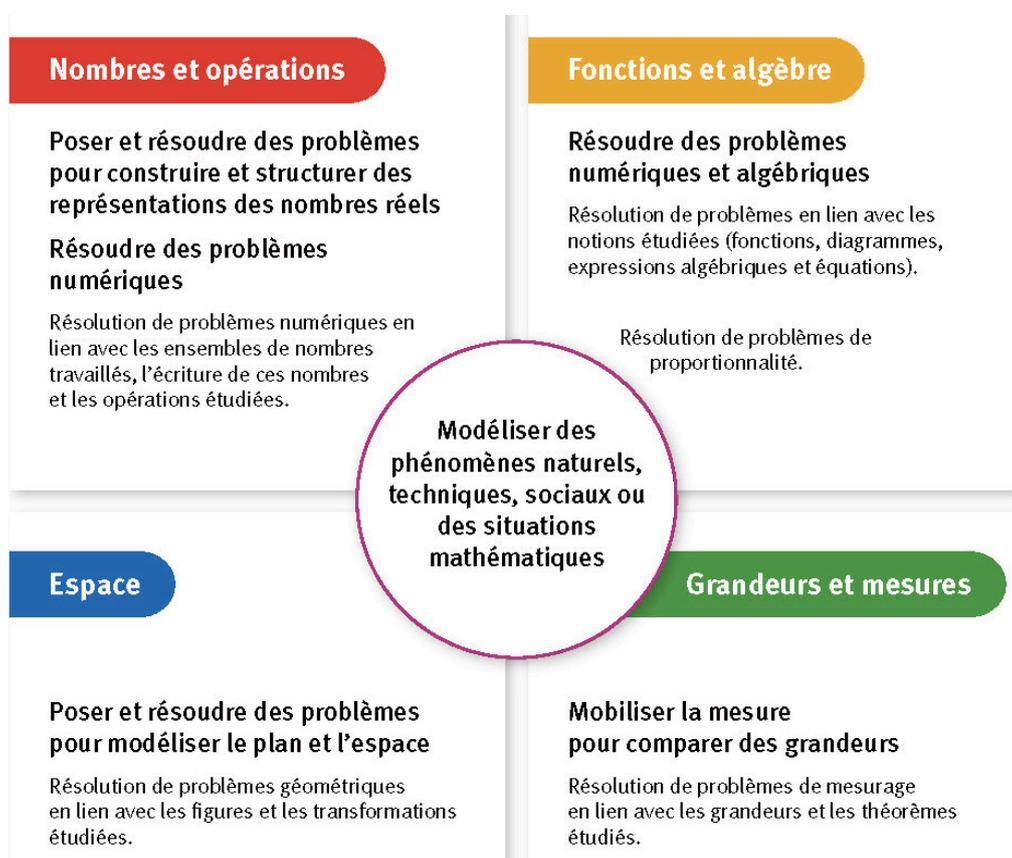
D'autre part, **l'article 41** de la constitution fédérale stipule que :

La confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée à ce que :

- *f. Les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes en âge de travailler puissent bénéficier d'une formation initiale et d'une formation continue correspondant à leurs aptitudes.*
- *g. Les enfants et les jeunes soient encouragés à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables et soient soutenus dans leur intégration sociale, culturelle et politique.*

Ces jeunes sont déjà passés par le parcours du projet personnel pendant la scolarité, et notre but est de mettre en place pour chacun un dossier spécifique qui lui permette de préparer son test, tout en les aidant à réviser les notions déjà vues à l'école et qui seront prises en compte dans le test de sélection et durant l'apprentissage.

Afin de préparer la partie mathématique du dossier d'accompagnement, l'enseignant s'appuie sur les objectifs du PER :



Par le biais de sa recherche, le jeune va développer des compétences dans le domaine de la formation générale :

- FG 33 — Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle...
- FG 31 — Exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations...(MITIC)

Les capacités transversales travaillées dans le cadre de ce projet sont :

La communication : Il est très important que ces jeunes communiquent les résultats de leurs recherches pour permettre aux enseignants de les aider. Ils doivent aussi expliquer à leurs parents l'évolution de ce qu'ils ont entrepris.

La démarche réflexive : Pendant les recherches menées sur internet et les renseignements pris auprès des responsables de filières dans une école professionnelle, ces jeunes doivent réfléchir sur leurs choix.

III. Concepts théoriques utiles à notre projet

III. 1 La motivation

Il est très important ici de motiver ces jeunes à prendre leur avenir en mains. Ainsi en invitant un jeune qui a déjà fait son apprentissage et leur expliquer ce qu'il fait au quotidien les motiverait. Nancy et al. (2005) soulignent que les apprenants ont besoin de modèles sur lesquels s'inspirer, par observation et imitation, ce qui les aideront à accomplir les objectifs qu'ils se sont fixer, par regain de motivation.

III. 2 Le sentiment d'efficacité personnelle

Comme le souligne (Bandoura, 2003), le sentiment d'efficacité personnelle fait référence à la croyance de l'individu en sa capacité à réaliser ou non une tâche dans un contexte donné et au sentiment que ses actions produiront les résultats escomptés.

Le sentiment d'efficacité personnelle se développe à travers des expériences positives, des expériences vicariantes (observation). Le sentiment d'efficacité personnelle chez les jeunes en rupture scolaire ou professionnelle pourra se développer lorsqu'ils vont réussir à faire ce que les enseignants ont préparé pour eux, lorsqu'ils seront encouragés, lorsqu'ils réussissent des tâches qu'on leur propose, lorsqu'ils ont une réponse positive venant d'une entreprise, lorsqu'ils sont appelés pour passer un entretien. Ils penseront, alors, qu'ils réussissent comme les pairs qui sont déjà en apprentissage.

III. 3 Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP)

L'activation du développement vocationnel et personnel (ADVP) est une démarche destinée à l'orientation professionnelle. C'est un processus de recherche se déroulant en quatre étapes.

Exploration

C'est l'étape de la découverte, le jeune fait son choix ou ses choix et en discute avec les différents acteurs qui sont impliqués dans son accompagnement.

Cristallisation

Après le choix du métier ou des métiers, le jeune sera appelé à prendre des informations sur ce(s) métier(s), voir concrètement comment ça se passe. Suivant le type d'apprentissage choisi, le jeune cherchera les exigences des apprentissages et en discutera avec les enseignants. Après ces multiples investigations, le jeune fait le tri en fonction de ces exigences.

Spécification

Informé des différentes exigences que demandent les apprentissages, le jeune va faire un choix. Ainsi, un dossier spécifique est mis en place, afin de le préparer au test multichack, ou au test d'entreprise.

Réalisation

Ici, deux cas se présentent :

- ✓ Le jeune passe le test en entreprise et attend les résultats qui peuvent déboucher un entretien.
- ✓ Le jeune passe le test multichack et envoie le résultat dans son dossier de candidature.

III. 4 Principe d'infusion

Nous pourrions inviter un apprenti, dans un domaine donné pour présenter ce qu'il fait dans le cadre de son apprentissage. Ceci, permettrait aux jeunes de vivre le temps d'un instant ce qu'ils aimeraient faire. Les différentes recherches effectuées permettront aux jeunes d'avoir une idée sur leurs choix.

III. 5 Principe de mobilisation

Il est important de pousser ces jeunes ou d'éveiller chez eux le désir de prendre leur vie en mains en les incitant à :

- ✓ Prendre des informations sur le choix du métier en consultant les sites internet : www.orientation.ch, Profisdexigences.ch
- ✓ Lire les brochures des métiers
- ✓ Faire la demande d'un stage

Ceci est un excellent moyen de les mobiliser.

III. 6 Principe de collaboration

Pour faire avancer ce qui est mis en place, il est important qu'il y ait une collaboration. Cette collaboration se fera entre les jeunes, les éducateurs de rue, les enseignants, les responsables de filières des écoles professionnelles et les parents.

IV. Plan d'action

Le plan d'action du projet se passe de la manière suivante :

- ✓ En présence des éducateurs de rue et des enseignants, le jeune parle de son choix.
- ✓ Les enseignants demandent aux jeunes de prendre des informations sur les exigences de l'apprentissage en consultant le site internet : Profisdexigences.ch (En annexe, exemple d'exigences du métier de charpentier), ou alors d'aller s'informer auprès des responsables de filières dans les écoles professionnelles.

- ✓ Les jeunes expliquent les exigences aux différents enseignants qui vont les accompagner.
- ✓ Un emploi du temps est défini pour l'accompagnement.
- ✓ Les enseignants préparent pour chaque métier en fonction des exigences un dossier d'accompagnement comportant les exercices en mathématiques, français, anglais, allemand, etc...
- Les enseignants aident les jeunes à se préparer jusqu'au jour de leurs tests.

V. Moyens requis

Comme la commune dispose déjà d'un local pour les jeunes, on y trouve des salles d'informatique, imprimantes et papier.

Au bureau de l'orientation professionnelle, on y trouve des brochures « de l'école aux cours professionnels »

En proposant ce projet à la commune, le service de la jeunesse peut prendre en charge les honoraires des enseignants à l'appel.

Dans ce cas, le jeune bénéficie de toute l'aide sans exigences financières. Excepté, le coût pour passer le test Multicheck qui est à sa charge.

VI. Difficultés liées au projet

Ce projet ne peut pas se dérouler sans difficultés, la première sera d'avoir au moment voulu, les enseignants des différentes branches pouvant accompagner les jeunes.

D'autre part, vu que les jeunes n'ont aucune obligation, il y a un risque que l'emploi du temps programmé ne soit pas respecté pas certains. Ce qui modifierait sa mise en place.

La principale difficulté que nous imaginons est le temps que va prendre ce projet. En effet, si l'élève ne réussit pas le test à cause de la non maîtrise d'une discipline, il sera compliqué de s'en tenir à la plage horaire qui a été fixé en amont. Il faudrait imaginer une collaboration interdisciplinaire qui permet à l'élève d'être accompagné, le plus, par l'enseignant de la matière concernée.

VII. Apport professionnel

Ce module nous a appris comment aider les élèves à s'orienter et à prendre conscience des multitudes de choix qui s'offrent à eux. Il nous a aussi permis de pousser plus loin nos recherches en regardant les jeunes en difficulté, pour ceux qui sont en rupture scolaire et qui ont besoin d'aide pour reprendre confiance en eux et trouver leurs voies dans la société.

Il est important pour nous enseignants d'augmenter nos connaissances du monde professionnel pour pouvoir accompagner efficacement les élèves ou jeunes vers un choix de métier.

À travers ce projet, ces jeunes vont le temps de leur remise à niveau revivre ce qu'ils faisaient à l'école. Ils vont donc se rendre compte que les contenus scolaires sont importants pour aborder un avenir professionnel, et donc faire le lien entre le monde scolaire et le monde professionnel. Ce projet à travers ce cours, nous permet aussi de comprendre qu'après l'école obligatoire certains élèves ne trouvent pas un apprentissage. Il est important de porter sur eux aussi un regard qui leur permettrait de progressivement trouver leurs voies en fonction de leurs aptitudes dans le monde professionnel, ce qui leur permettrait d'apporter leur contribution à la société. En dehors des matières scolaires, l'avenir professionnel de nos élèves et des jeunes doit aussi nous préoccuper.

VIII. Bibliographies

Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. Paris: Editions De Boeck Université.

Constitution fédérale (2017, février 12). *admin.ch*. Récupéré sur Confédération suisse:
<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/201702120000/101.pdf>

Dettwiler, I. Vergère, C. Cours 103.402, Démarches orientantes.

Nancy E. Dowd, D. G. (2005). *Handbook of Children, Culture, and Violence*. SAGE Publications, Inc. Page 188.

Site sur les exigences des différents apprentissages :

<http://www.anforderungsprofile.ch/index.cfm?content=home&spr=fr>

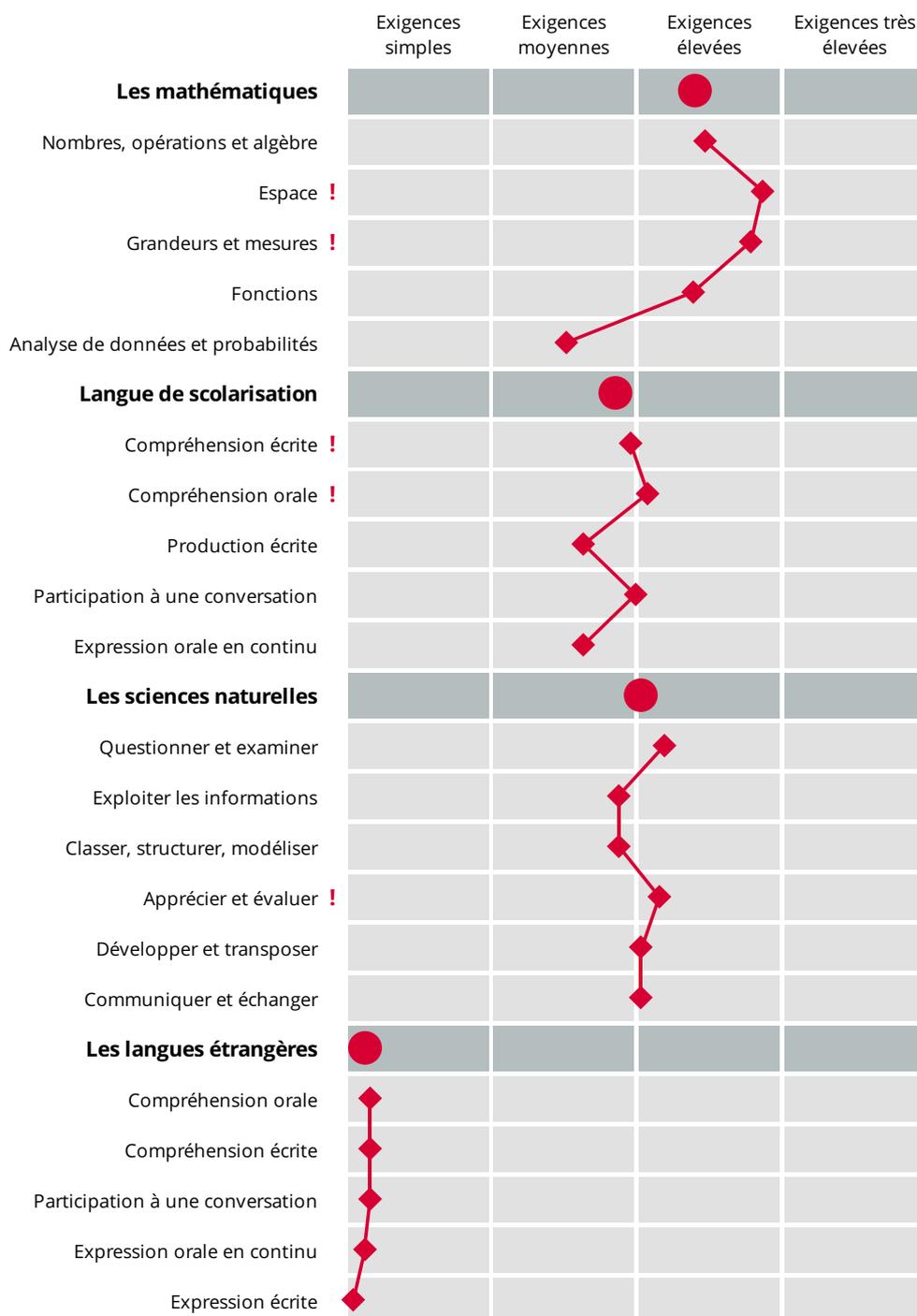
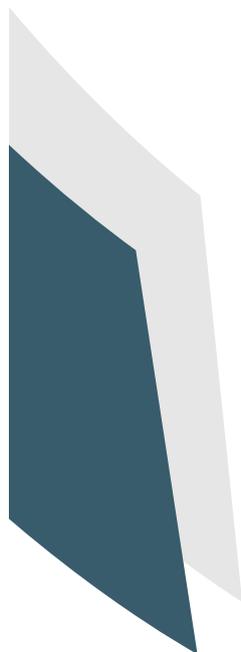
État de Vaud. Loi sur l'orientation professionnelle (LOPro) du 15 mai 2018:

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/413.61?key=1557244747871&id=40e6b75b-c15a-4581-8438-8279d082bc7f>

IX. Annexes



Charpentier CFC Charpentière CFC



! Cette compétence est très significative pour la formation.